

N°FIN/2022/70

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 septembre 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 septembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 36 Votants : 47

Séance du 28 septembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Kévin AUGÉ, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER
Mme Evelyne TRESCARTES
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. SORET
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Elisabeth LEFÈVRE
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à Francis BOURSIN
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Mise à jour des tarifs et du règlement donnant accès à la piscine intercommunale du Jovinien.

FIN/2022/70

Conseil communautaire du
28 septembre 2022

Objet : MISE A JOUR DES TARIFS ET DU REGLEMENT DONNANT ACCES A LA PISCINE INTERCOMMUNALE DU JOVINIEN.

[voir règlement en pièce jointe]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 22 mai 2013, n° ADM/2013/39 portant sur la modification statutaire relative à la prise de compétence piscine à compter du 1^{er} septembre 2013,

Vu la délibération n° FIN/2021/64 en date du 8 juillet 2021, modifiant les tarifs d'entrée à la piscine intercommunale du Jovinien,

Considérant la nécessité de modifier le règlement précédemment adopté,

Considérant la grille tarifaire des droits d'entrée et des activités proposées ci-dessous :

Nature	Tarifs
Droits d'entrée « adulte »	
Ticket unitaire	3,30 €
Abonnement de 10 entrées	27,10 €
Droits d'entrée « enfant »	
<i>Tarifs applicables aux moins de 18 ans</i>	
Ticket unitaire	2,10 €
Abonnement de 10 entrées	16,50 €
Droits d'entrée « E-Carte Avantages Jeunes »	
<i>Tarifs applicables de 18 à 30 ans</i>	
Abonnement de 10 entrées	20,00 €
Droits d'entrée pour les classes des établissements secondaires du territoire de la CCJ	
Tarif par heure - année scolaire 2020/2021 (Tarif révisé au début de chaque année scolaire en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac du mois de juin par rapport au mois de juin de l'année précédente)	57,51 €/heure
Droits d'entrée « tarif réduit »	
<i>Tarifs applicables aux étudiants, apprentis, chômeurs, personnes handicapées (sur présentation de la carte), bénéficiaires du RSA (sur présentation d'une notification de droit), personnes de 70 ans et plus résidant sur le territoire de la CCJ, familles ayant au moins trois enfants à charge (sur présentation du livret de famille)</i>	
Ticket unitaire	2,10 €
Abonnement 10 entrées	16,50 €
Groupe de + de 10 enfants	
Les 10 entrées	16,50 €
Gratuité	
. élèves des classes pré-élémentaires et élémentaires du territoire de la CCJ . Enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte . personnel communal des communes de la CCJ et le personnel de la CCJ . Association Joigny-Accueil pour le groupe de gymnastique aquatique fréquentant la piscine le samedi matin . nouveaux arrivants du territoire de la CCJ ayant adhéré à l'Association AVF ACCUEIL et ce pour une période d'un an suivant leur arrivée (2 personnes) . pour les groupes de l'Association Cœur de Santé de Joigny fréquentant la piscine le	

samedi matin . centres de loisirs du territoire de la CCJ . les élèves de l'EREA qui viennent aux horaires du public (mardi soir, mercredi après-midi et jeudi soir) . les parents non baigneurs accompagnant un enfant pour l'activité aquaenfant		
Leçons		
. adulte	1 leçon	9,90 €
. abonnement	10 leçons	78,05 €
. tarifs réduits	1 leçon	7,80 €
	10 leçons	48,85 €
Activités diverses		
Ticket pour une séance : aquagym		4,50 €
Ticket pour une séance : aquabike		9,00 €
Ticket pour une séance : aquatraining		7,50 €
Carte d'abonnement pour 10 séances : pour les activités, aqua-adulte, aquagym, aquaenfant, aquaphobie, jardin aquatique.		38,25 €
Carte d'abonnement pour 10 séances, aquatraining		62,90 €
Carte d'abonnement pour 10 séances, aquabike		72,90 €
Activités vacances scolaires (prix à la séance avec le droit d'entrée inclus)		6,00 €/enfant 6,00 €/adulte

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 20 septembre 2022,

Vu l'exposé du Président ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE les tarifs ci-dessus donnant accès à la piscine intercommunale du Jovinien ;

APPROUVE le règlement, ci-joint, donnant accès à la piscine intercommunale du Jovinien ;

AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND